

DELIBERATIONS DU CONSEIL MUNICIPAL

SEANCE DU 12 DECEMBRE 2023

Date de convocation :
06 décembre 2023

Nombre de Conseillers :
En Exercice : 29
Présents : 24
Pouvoirs : 2
Excusés ou absents : 3

Date d'affichage :
06 décembre 2023

L'an deux mil vingt-trois, le 12 décembre, à 18H30 le Conseil Municipal légalement convoqué s'est réuni à la mairie, salle du Conseil Municipal en séance publique sous la Présidence de Monsieur SALAK, Maire en exercice.

Étaient présents : M. SALAK, Mme FOURNIER, M. JOLY, Mme CLEMENT, M. GATTEFIN, Mme HUBERT, M. BLIAUT, Mme VAN DE WALLE, Mme HOUARD, M. GEIGER, Mme MARGUERITAT, M. PATIN, M. BOUCHONNET, Mme BROSSIER, Mme THIAULT, Mme LEFEBVRE, M. GRANGETAS, Mme PIGEAT, Mme FERNANDES, M. BAUGÉ, M. DA ROCHA, M. KOCH, Mme DUFOURT et M. FABRE.

Avaient donné pouvoir : M. MEUNIER à Mme HOUARD et Mme BUREAU à M. DA ROCHA.

Étaient absents ou excusés : M. MATEU, M. DEBROYE, Mme KOBYLANSKA-BAUDU.

Le quorum étant atteint, le Conseil Municipal peut valablement délibérer.

Mme HOUARD Annie a été élue pour remplir les fonctions de secrétaire de séance.

150/2023 – DONATION DU GHAMY

8.9 Culture

Mme FOURNIER présente ce dossier

Dans la suite d'un achat lors d'un salon parisien des antiquaires, en date de 2014, donation par le Groupe Historique et Archéologique de la région de Mehun-sur-Yèvre de deux assiettes richement décorées (diam. 237 mm.), fabriquées par la manufacture Pillivuyt de Mehun-sur-Yèvre en 1886. Élément du service réalisé à l'occasion du mariage de Marie-Amélie Louise Hélène D'ORLEANS, fille de Philippe D'ORLEANS et de l'infante d'Espagne, nièce du duc d'Aumale, et du prince Charles 1^{er} du Portugal, le 22 mai 1886. Le prince Charles était le fils de Louis 1^{er} du Portugal et de Maria-Pia de Savoie.

Oeuvres enregistrées au registre sous les numéros : 2014.8.1 & 2.

Descriptif : bord couvert or, large bande géométrique en or relief, aile en bleu de four rehaussé d'une bande à la molette or, marli cerné or, blasonnement de mariage couronné, polychrome, peint à la main et centré dans le bassin. Décor vraisemblablement peint par Geneviève MAQUAIRE, fille du financier DUPUIS (collaborateur des Pillivuyt) et épouse de Joseph MAQUAIRE, également peintre, sculpteur et photographe.

Particularité : ces assiettes faisaient partie d'un service commandé par "l'association" Les dames du Berry pour honorer d'un présent de qualité le mariage ; d'où l'inscription "1886 Hommage du Berry". L'ensemble a été réalisé avec une extrême finesse, le bleu de four parfaitement unifié, les bandes, les appliques or et les couleurs sont franches, cernées ou ombrées avec délicatesse.

Vu l'avis favorable de la Commission municipale « culture, tourisme, manifestations, communication, enseignement artistique » du 23 novembre 2023,

Le Conseil municipal après en avoir débattu et à l'unanimité :

- Accepte cette donation par le GHAMY
- Inscrit symboliquement sa valeur d'achat initiale de 600 €.
- Autorise M. le Maire à proposer cette donation, en tant qu'élément important des fabrications "Spéciales" de la manufacture Pillivuyt, en commission des acquisitions des musées de France.

Le Maire,




Jean-Louis SALAK

La secrétaire de Séance,




Annie HOUARD

La présente délibération est susceptible de faire l'objet d'un recours devant le Tribunal administratif d'Orléans dans un délai de deux mois, à compter de sa publication, par voie postale : 28 Rue de la Bretonnerie, 45057 Orléans ou par l'application Télérecours : <https://citoyens.telerecours.fr>

Date de mise en ligne sur le site de la Commune : 14 / Décembre / 2023